Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 75 (1949)

Heft: 2

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 25.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

75e année 15 janvier 1949 No 2

BULLETIN TECHNIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

ABONNEMENTS :
Suisse : 1 an, 20 francs
Etranger : 25 francs

Pour sociétaires :
Suisse : 1 an, 17 francs
Etranger : 22 francs

Pour les abonnements s'adresser à la librairie **F. ROUGE & Cie** à Lausanne

Prix du numéro : 1 Fr. 25

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

COMITÉ DE PATRONAGE. — Président : R. NEESER, ingénieur, à Genève; Vice-président : G. EPITAUX, architecte, à Lausanne; secrétaire : J. CALAME, ingénieur, à Genève. Membres : *Fribourg :* MM. † L. HERTLING, architecte; P. JOYE, professeur; *Vaud :* MM. F. CHENAUX, ingénieur; E. D'OKOLSKI, architecte; A. PARIS, ingénieur; CH. THÉVENAZ, architecte; *Genève :* MM. L. ARCHINARD, ingénieur; E. MARTIN, architecte; E. ODIER, architecte; *Neuchâtel :* MM. J. BÉGUIN, architecte; G. FURTER, ingénieur; R. GUYE, ingénieur; *Valais :* MM. J. DUBUIS, ingénieur; D. BURGENER, architecte.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur. Case postale Chauderon 475, LAUSANNE

TARIF DES ANNONCES
Le millimètre
larg. 47 mm.) 20 cts.
Réclames : 60 cts. le mm.
(largeur 95 mm.)
Rabais pour annonces répétées
ANNONCES SUISSES S.A.
5, Rue Centrale
Tél. 2 33 26
LAUSANNE
et Succursales

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DU BULLETIN TECHNIQUE
A. STUCKY, ingénieur, président; M. BRIDEL; G. EPITAUX, architecte; R. NEESER, ingénieur.

SOMMAIRE : *Le problème de la gare de Berne*, par G. DÉCOPPET, ingénieur E. P. L. — Organisation et formation professionnelles : *L'ingénieur de polytechnique; L'orientation vers la carrière d'ingénieur; L'ingénieur et la culture.* — Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne : *Diplômes.* — Société suisse des ingénieurs et des architectes : *Communiqué du Secrétariat.* — NÉCROLOGIE : *Louis-Albert Brazzola, architecte D.P.L.G.* — BIBLIOGRAPHIE. — COMMUNIQUÉS. — CARNET DES CONCOURS. — SERVICE DE PLACEMENT.

Le problème de la gare de Berne [1]

par G. DÉCOPPET, ingénieur E. P. L.

I. Le développement des installations de la gare de Berne

Le problème de l'adaptation de la gare de Berne aux exigences toujours croissantes du trafic préoccupe depuis longtemps les Chemins de fer fédéraux aussi bien que la ville et le canton de Berne (Tableau I). Les premières études d'extension datent de 1905. Une des autorités ferroviaires de l'époque [2], examinant divers projets de gares aux voyageurs soit à la *Laupenstrasse*, soit sur l'emplacement actuel, déclara en 1915 donner la préférence à la seconde solution, du moins dans ses grandes lignes. C'est le plan directeur de ce projet qui a été exécuté par étapes au cours des trente dernières années, d'entente avec les autorités intéressées de la ville et du canton de Berne.

Aujourd'hui, le transfert de toutes les installations accessoires vers la périphérie de la ville permet d'envisager l'exécution de la dernière étape, c'est à dire l'agrandissement de la gare aux voyageurs sur l'emplacement actuel (fig. 1).

II. Deux projets pour la nouvelle gare aux voyageurs de Berne

A. *Introduction*

En 1944, les Chemins de fer fédéraux, après de longues négociations avec la ville et le canton de Berne, établirent un projet d'extension des voies et des quais sur l'emplacement actuel. La reconstruction du bâtiment et l'aménagement des abords de la gare devaient se faire ultérieurement.

Les auteurs de ce projet, agréé par les autorités de la ville et du canton de Berne ainsi que par le Département fédéral des Chemins de fer, trouvaient la place nécessaire à l'extension en reculant le mur des Grands Remparts — *Grosse Schanze.* — Pourtant la réalisation du projet se heurta bientôt à une forte opposition de la part du public bernois désireux de conserver intacte la promenade publique qui domine la gare [3].

[1] Nous avons déjà publié sous ce titre, à notre numéro du 24 avril 1948, un article de M. *J. Tschumi*, professeur à l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne. La présente étude apporte sur cet important problème des éléments nouveaux, elle donne en particulier un aperçu des conclusions formulées par la *Commission d'experts* désignés par la Direction des C. F. F., le Canton et la Ville de Berne (Réd.).

[2] Rapport d'expertise sur le projet d'extension de la gare de Berne, Dr. C.-O. GLEIM, Hambourg, 1914-1915.

[3] Projet CFF pour une nouvelle gare sur l'emplacement actuel, *Hoch- & Tiefbau*, No 24. 1946, et *Schweizerische Bauzeitung*, Bd 124, 1944.

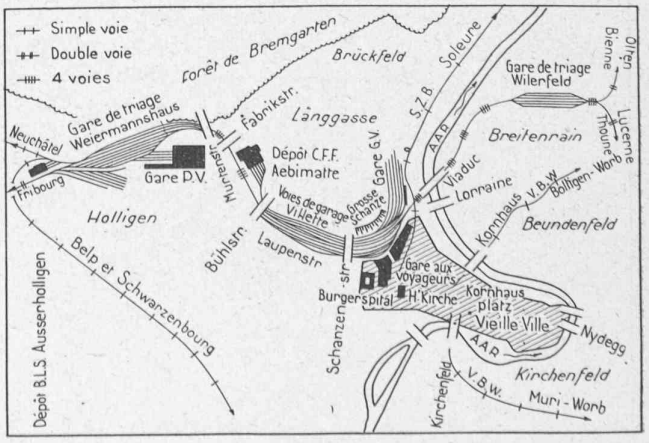

Fig. 1. — Plan schématique des installations de la gare de Berne en 1948.